

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le mardi 20 juin 2022 à 18h15 à Le Pouzin, siège du Conseil Syndical Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 31 mai 2022.

Présents : Madame et Monsieur, Jérôme BERNARD, Mickael BOUCHARDON, Stella BSERENI, Fabiano CHIARUCCI, Gérard GRIFFE, Grégory MAZET, Gilbert MOULIN, Christophe MONTBLANC, Bruno SENECLAUZE.

Excusés : Madame et Monsieur, Jean-Luc CHAUMONT, Jean-Marie FOUTRY, Jean-Yvon MAUDUIT, Gérard ROBERTON, Gilbert PETITJEAN, Josiane SANCHEZ, Max TOURVIELHE.

Absents : Madame et Monsieur, Francis BARRY, Laëtitia BOURJAT, Claude BRUN, Martine CARRIER, Antoine CAVROY, Clément CHAPEL, Sylvette DAVID, Philippe DELAPLACETTE, Antoine DOS SANTOS, Khalid ESSAYAR, Aurélien FERLAY, Patrick GAUTHIER, Jean-Michel LAMBERT, Fabrice LARUE, Jérôme LEBRAT, Jean-Pierre LEFEBVRE, Pierre MAISONNAT, Driss NAJI, José ORENES LERMA, RAMERINI Danielle, Christelle REYNAUD, Yves RUILIERE, Benoît Villard.

Procurations :

- M. Jérôme LEBRAT donne procuration à M. Gérard GRIFFE,
- Mme RAMERINI Danielle donne procuration à M. Christophe MONTBLANC,
- M. Gilbert PETITJEAN donne procuration à Grégory MAZET,
- M. MAUDUIT Jean-Yvon donne procuration à Gilbert MOULIN,
- Mme SANCHEZ Josiane donne procuration à Mme BSERENI Stella,
- M. Pierre MAISONNAT donne procuration à M. Jérôme BERNARD,
- Mme Reynaud Christelle donne procuration à M. BOUCHARDON Mickaël.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 22
○ Pour : 22
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BOUCHARDON

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE PRESIDENT A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES POUR LE FINACEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DATACENTER REDONDE

Monsieur le Président explique que les études pour les travaux de construction du DataCenter redondé avancent. Le projet atteint le montant estimatif de **1 880 000€**.

Il annonce que ces montants sont susceptibles de bénéficier d'aides du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du « Contrat Région ».

Une présentation du projet est faite.

Aussi, afin de percevoir les subventions qui pourraient être octroyées par le Conseil Régional, il convient :

- De valider la totalité de l'opération
- De valider le montant estimatif HT de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,
- De valider l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération
- De solliciter les aides du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Conseil Syndical de Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Le budget estimatif s'élève à la somme de **1 880 000.00 € HT**. Il est proposé aux membres du conseil syndical de solliciter le Conseil Régional pour l'attribution d'un financement à hauteur d'environ 50% du projet soit :

Montant : **900 000€**

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité, après avoir délibéré,

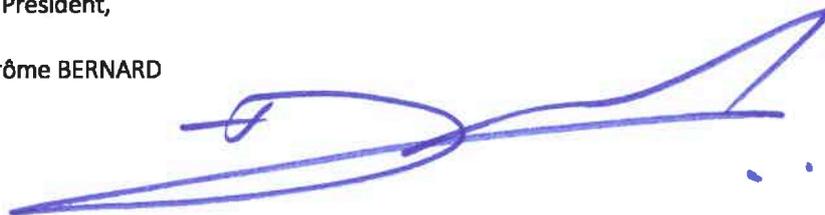
- De valider la totalité de l'opération « Construction d'un DataCenter redondé local public »
- De valider le montant **1 880 000 € HT** « Construction d'un DataCenter redondé local public de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,
- De valider l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération
- De solliciter les aides du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes à hauteur de **900 000€**

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 20 juin 2022,

Le Président,

Jérôme BERNARD

A blue ink signature of Jérôme Bernard, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish at the end.